

## Règlement intérieur du LAEP

Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) accueille les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, grands parents et/ou assistantes maternelles. Les futurs parents sont aussi les bienvenus.

### Article 1 : Les objectifs du LAEP

Les temps d'accueil réunissent différents objectifs tant pour l'enfant que pour l'adulte accompagnant :

- Accueillir chaque famille dans le respect de son histoire, sa culture et sa différence
- Accueillir l'enfant tel qu'il est et quel que soit son stade de développement
- Proposer un espace convivial de rencontres adultes/enfants
- Créer du lien en favorisant les échanges et rompre l'isolement des familles
- Proposer un espace de socialisation aux jeunes enfants
- Accompagner l'enfant et ses parents dans les séparations à venir (modes de gardes, écoles, reprise d'activités du parent...)

### Article 2 : La responsabilité

Durant le LAEP, **les enfants sont sous la seule responsabilité de l'adulte qui les accompagne**. Le parent et/ou l'accompagnant ne peut s'absenter durant l'accueil.

Toutefois, il est demandé à chaque parent de noter sur un tableau à son arrivée, sa parentalité avec l'enfant, le prénom et l'âge de celui-ci. (ces derniers éléments sont demandés à titre informatif pour le bilan CAF)

D'autre part, afin de préserver l'intimité de chaque famille, les sujets abordés au sein du LAEP restent strictement confidentiels. Chaque parents fréquentant le lieu est soumis à la discrétion.

### Article 3 : Participation financière

L'accès au LAEP est gratuit mais l'adhésion de 16€ à la MPT- Centre Social reste obligatoire.

#### **Article 4 : Les modalités d'ouverture**

Le LAEP est ouvert tous les jours de 8h45 à 12h (fermé le mardi), le samedi de 10h à 12h. Le LAEP est fermé lors des vacances scolaires.

#### **Article 5 : Les mesures d'hygiène**

Par mesure d'hygiène, parents et enfants doivent se déchausser et/ou porter des chaussons pour entrer dans l'espace d'accueil. Par mesure de sécurité, il est fortement conseillé de retirer les chaussettes des enfants pour éviter qu'ils ne glissent.

Une table de change et des toilettes sont mis à disposition.

Il est demandé de ne pas venir avec un enfant ayant de la fièvre ou porteur d'une maladie contagieuse.

Les accueillantes du LAEP